Solidarité avec les établissements en lutte!

Apparue au grand jour lors de la mobilisation du 18 mai de plusieurs lycées généraux, technologiques et professionnels, elle vient de passer avec succès, le cap de l'été. Ce sont maintenant 45 établissements du 92 mais aussi du 95, du 94 du 93 et du 80 qui ont signé l'appel « Touche pas à ma ZEP ». La mobilisation a démarré aussi dans d'autres départements comme les Bouches-du-Rhône.

## La mobilisation de l'éducation prioritaire prend de l'ampleur !

Apparue au grand jour lors de la mobilisation du 18 mai de plusieurs lycées généraux, technologiques et professionnels, elle vient de passer avec succès, le cap de l'été. Ce sont maintenant 45 établissements du 92 mais aussi du 95, du 94 du 93 et du 80 qui ont signé l'appel « Touche pas à ma ZEP ». La mobilisation a démarré aussi dans d'autres départements comme les Bouches-du-Rhône.

Le 16 septembre une première assemblée générale région parisienne de l'éducation prioritaire s'est tenue à la bourse du travail de Paris, elle a été suivie d'une deuxième le 3 octobre dans une ambiance déterminée, avec une assistance de plus en plus importante.

Le 29 septembre ces établissements se sont mis en grève (avec des taux historiques : plus de 80% de grévistes dans de nombreux établissements), contraignant le ministère à les recevoir en délégation, ce qu'il refusait obstinément de faire jusqu'alors. La lutte s'organise à présent en direction de toute l'éducation prioritaire.

## Les personnels ont bien raison de se battre

En effet depuis 2014, avec la réforme de l'éducation prioritaire qui a acté la fin des ZEP, la question des lycées classés avait été renvoyée à plus tard. Mais la ministre a annoncé à plusieurs reprises, depuis avril 2016, son intention d'exclure les lycées de l'éducation prioritaire à partir de la rentrée 2017. Cela signifierait :

- ► La baisse des moyens des lycées actuellement classés avec la fin des limitations d'effectifs, du travail en petits groupes, de temps pour faire des projets, ces moyens étant déjà largement insuffisants.
- ▶ La fin des bonifications pour les points de mutation pour le prochain mouvement interacadémique, à savoir celui de 2017, et la remise en cause annoncée de l'indemnité. A l'heure où le système scolaire reste socialement très inégalitaire, ce gouvernement poursuit la destruction de l'éducation prioritaire, à la fois en écartant les lycées du dispositif et en réduisant les moyens dans de nombreuses écoles et collèges qui en font partie.

En effet le dispositif REP ne s'accompagne d'aucune baisse d'effectifs. Les pondérations débouchent sur des concertations dont les horaires et le contenu sont souvent imposés aux collègues par la hiérarchie. Pour nous cela n'a rien d'une véritable réforme de l'éducation prioritaire.

## Une mobilisation pour une vraie éducation prioritaire

C'est le sens de ce mouvement dont l'appel revendique « un statut d'établissement classé, une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, des moyens supplémentaires et des compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes. »

SUD éducation soutient cette mobilisation et les revendications exprimées!

L'assemblée générale soutenue par plusieurs syndicats d'île de France dont SUD éducation appelle à la grève le 11 octobre.

Nous appelons tous les établissements de l'éducation prioritaire à rejoindre cette mobilisation. Maintien des lycées dans l'éducation prioritaire ! De véritables moyens pour l'ensemble de l'éducation prioritaire !

Pour contacter le mouvement : www.facebook.com/touchepasmazep/

Pour signer la pétition www.frama.link/lyceesprioritaires